

Journée du 1^{er} mai - Coupe Marcel Bodart

Cahier des charges

1. Introduire sa candidature auprès du secrétariat provincial pour la date limite fixée par le Conseil d'Administration (voir demande de candidature) ;
2. Verser une somme de 100 € sur le compte **BE31 7320 0742 0955** de VB LIEGE en même temps que l'envoi de la candidature (ces 100 € seront restitués au(x) club(s) candidat(s) qui n'aurai(en)t pas été retenu(s) par le Conseil d'Administration) ;
3. Le candidat retenu devra verser 400 € supplémentaires dans les 5 jours après l'annonce de la désignation (faite par le Secrétaire Provincial via courriel) ;
4. Dans les 10 jours qui suivent la désignation, une délégation du CP Liège se rendra sur place pour valider la candidature (sous réserve du versement du solde (voir point 2)) ;
5. Disposer d'une salle avec 2 terrains (minimum) en largeur et 1 terrain central suivant l'homologation du niveau de promotion ;
6. Disposer de minimum 4 vestiaires ;
7. Les terrains doivent être prêts 1h avant la première rencontre de la journée ;
8. Fournir : 1 marqueur par terrain, 1 délégué « identifié » pour la salle, 2 marquoirs par terrain avec préposés, 2 ballons de match par terrain, 12 ballons pour l'échauffement par terrain, 4 tablettes (prévoir une alimentation électrique à chaque table), un support pour présenter les trophées (coupes et médailles) ;
9. Fournir de l'eau minérale en bouteille fermée à toutes les équipes de chaque rencontre (6 bouteilles par équipe, par rencontre) ;
10. Accorder 18 entrées gratuites à chaque équipe participante (entrée valable pour les joueurs, coach, assistant coach, ...) ;
11. Accorder 11 entrées gratuites aux membres du CP Liège ;
12. Mettre à disposition 3 tickets boissons par prestation aux arbitres désignés ;
13. Assurer une sonorisation correcte et audible pour l'animation de la journée :
 - Enceinte(s) dans la salle
 - Enceinte(s) dans la cafétéria
 - 2 micros sans fil
 - Animation musicale souhaitée
 - Un animateur aguerri
14. Organiser une réception pour les invités (en concertation avec le Président Provincial) et les membres du CA ;

15. Mettre des préposés à l'entrée pour l'accueil des équipes, officiels, invités, etc.
(minimum 1h30 avant la première rencontre de la journée) ;
16. Le prix de l'entrée de la manifestation sera décidé en concertation avec la délégation du CP Liège chargée de la visite des lieux ;
17. Réaliser la promotion de la manifestation (via le site provincial, les réseaux sociaux, affiches, contact avec la presse écrite et radiophonique, ...) ;
18. Un membre du CP coordonnera la préparation et la journée avec le club organisateur (celui-ci sera désigné en même temps que le choix de l'organisateur.